

Marie - Servante du Seigneur

par Henri Gras

Partie II. Les apports ultérieurs du Magistère



Chapitre 10. Synthèse des apports principaux du Magistère concernant Marie

374 - Symbole d'Epiphane, Marie toujours vierge

430 - Cyrille d'Alexandrie proclame Marie «Mère de Dieu»

1477 - Sixte IV rend témoignage officiel à «la Vierge immaculée, reine des cieux»

1483 - Sixte IV institue la messe dite de «l'Immaculée Conception»

1661 - Alexandre VII confirme et officialise le culte de «l'Immaculée Conception»

1854 - Pie IX définit le dogme de «l'Immaculée Conception»

1891 - Léon XIII institue Marie «médiatrice» dans son encyclique «Octobri mense»

1904 - Pie X institue Marie «ministre suprême de la dispensation des grâces»

(corédemptrice) dans son encyclique «Ad diem illum»

1943 - Pie XII précise le rôle exceptionnel de Marie dans l'œuvre de la Rédemption. Il la proclame «reine des martyrs»

1950 - Pie XII définit le dogme de «l'Assomption»

1968 - Paul VI proclame Marie «mère de l'Eglise». Elle continue au ciel «son rôle maternel à l'égard des membres du Christ»

1979 - Jean-Paul II proclame : «Tout par Marie». Elle doit se trouver sur tous les chemins de la vie quotidienne de l'Eglise (encyclique «Redemptor hominis»).

Voyez la suite: **Que faut-il croire?**